



PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Préfecture
Cabinet du Préfet
Communication interministérielle

Pau, le 02 août 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CAMPAGNE DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS EN MONTAGNE DE L'ÉTÉ 2013

La montagne est, chaque été, la destination choisie par une partie des vacanciers. L'offre très variée d'activités de pleine nature, est l'occasion de profiter en famille ou entre amis de l'environnement montagnard, de façon autonome ou encadrée.

Pourtant, la montagne est un milieu naturel qui nécessite une bonne connaissance tant du milieu que des pratiques sportives proposées. Ainsi chaque année, les accidents liés à une pratique sportive telle que la randonnée, le VTT ou bien l'alpinisme sont encore trop nombreux.

La randonnée pédestre constitue la première activité estivale de montagne où se concentre naturellement la majorité des interventions des services de secours.

Par conséquent, le ministère de l'intérieur représenté par le lieutenant Sébastien GRANDCLEMENT, commandant le peloton de gendarmerie de haute montagne d'Oloron-Sainte-Marie, Cédric CARMOUZE responsable du groupe secours en montagne des sapeurs pompiers de Pau et le ministère des sports par l'intermédiaire de Chantal GERBET se sont associés pour mettre en place une campagne de prévention à destination des pratiquants de la randonnée pédestre dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

Cette campagne aura pour but de sensibiliser les randonneurs sur la nature des risques les plus fréquemment encourus, tout en faisant appel au bon sens des pratiquants afin de pouvoir susciter des comportements adaptés faciles à mettre en œuvre.

La campagne estivale 2013 s'articulera au travers de deux actions de proximité. La première action est programmée le **jeudi 08 août 2013 sur le secteur de la Rhune**. Dès 09h30, les personnels du peloton de gendarmerie de haute montagne d'Oloron-Sainte-Marie, du groupe secours en montagne des sapeurs pompiers de Pau et du pôle jeunesse et sports de Pau seront présents à la gare de départ du train de la Rhune pour sensibiliser les pratiquants.

La seconde action se déroulera le **lundi 12 août à Saint-Jean-Pied-de-Port** dès 08h30 au niveau du col de Bentarte, point de passage du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.